

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE EN SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE AU PROFIT DU PROJET DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET D'ENTREPRENEURIAT POUR L'EMPLOI AU BENIN-PFPEEB

CONTEXTE DE LA MISSION

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie nationale de l'Enseignement et la Formation Techniques et Professionnels sur la période 2022-2026, le Gouvernement du Bénin a signé avec la Banque mondiale un accord de financement pour la réalisation des actions prévues par le Projet de Formation Professionnelle et d'Entrepreneuriat pour l'Emploi au Bénin (PFPEEB). Ledit projet, placé sous la tutelle de l'Agence de Développement de l'Enseignement Technique (ADET), a pour objectif d'accroître l'accès de qualité à des services d'EFTP et le soutien à l'entrepreneuriat pour les bénéficiaires, en mettant l'accent sur les jeunes et les femmes.

La réalisation de cet objectif de développement se fera à travers la mise en œuvre de quatre (04) composantes, à savoir :

Composante 1 : Renforcement de la réactivité et de la gouvernance du marché de l'EFTP.

Composante 2 : Améliorer la prestation des services d'EFTP.

Composante 3 : Promotion de l'entrepreneuriat dans les secteurs prioritaires.

Composante 4 : Renforcement des capacités, gestion et évaluation du projet.

En vue de la mise en place de l'équipe du projet dans la perspective du démarrage des activités, l'Agence de Développement de l'Enseignement Technique (ADET) lance le présent avis d'appel à candidature pour le recrutement d'un Spécialiste en Sauvegarde Environnementale dudit projet.

1. MISSION, TACHES ET RESPONSABILITES DU SPECIALISTE EN SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE

Le Spécialiste en Sauvegarde Environnementale a pour principales missions d'assurer le respect des règles et des normes de sauvegarde environnementale et sociale indispensable pour la performance environnementale du projet.

Le spécialiste en sauvegarde environnementale sera chargé de :

- analyser les activités et sous-projets de chaque composante pour apprécier l'adéquation avec les exigences et les orientations du cadre de gestion environnementale et sociale du projet ;
- conduire en collaboration avec son collègue de développement social les procédures de sélection environnementale « Screening » des sous-projets et à la préparation des instruments qui résulteront de la conclusion du processus de sélection environnementale et sociale ;
- assurer la validation de la classification environnementale des sous-projets par l'agence de développement de Sémé City (conformément aux dispositions du CGES) et la confirmation des mesures de mitigation y afférentes ;
- élaborer en collaboration avec son collègue Spécialiste en Développement Social, des termes de référence (TDR) des études d'impact environnemental et social (EIES) et des Plans de Gestion Environnementale et Sociale et contribuer au recrutement de consultants et bureaux d'études qualifiés pour mener lesdites études ;
- assurer le suivi des consultants et des bureaux d'études retenus pour la préparation des instruments de sauvegardes environnementale et sociale ;
- assurer la revue qualité des rapports soumis par les consultants retenus ;
- assurer l'intégration des prescriptions environnementales et sociales dans les DAO ;
- faire la revue des projets de contrats pour s'assurer de la prise en compte des obligations environnementales et sociales ;
- assurer le respect des aspects contractuels des entreprises relatifs aux dispositions environnementales et sociales ;
- valider et veiller à la mise en œuvre des Plans de Gestion environnemental et Social chantier des entreprises en charge des travaux ;
- veiller à la mise en œuvre de toutes les dispositions des autres instruments environnementaux (PMPP, PGM, etc.) développés sur le projet ;
- assurer, en collaboration avec le Spécialiste en Développement Social, la mise en place et le suivi de l'opérationnalité du mécanisme de gestion des plaintes du projet ;
- veiller à la prise en compte effective des enjeux environnementaux à toutes les étapes incluant la réalisation des sous-projets sur le terrain par les différents acteurs (acteurs de la planification des activités, prestataires, bénéficiaires des sous-projets, etc.) ;
- assurer le suivi et l'évaluation des indicateurs environnementaux consignés dans le Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES) du projet ;
- assurer le suivi et l'évaluation des différentes activités et sous-projets du projet en vue d'apprécier l'effectivité de la prise en compte des mesures de sauvegarde environnementale et sociale ;
- développer un système de coordination et d'échanges avec d'autres institutions à l'échelle communale, régionale et nationale, en occurrence l'Agence Béninoise de l'Environnement (ABE) pour mieux prendre en compte les préoccupations environnementales et sociales à chaque niveau ;
- animer des séminaires de renforcement de capacités en matière de gestion de l'environnement ;
- participer aux missions d'accompagnement des partenaires techniques et financiers ;
- produire en collaboration avec son collègue spécialiste en développement social les rapports trimestriels de suivi environnemental et social rendant compte de la mise en œuvre des aspects environnementaux et sociaux sur le projet ;
- exécuter toutes tâches à lui confiées par le directeur de l'ADET du projet et qui sont en relation avec ses attributions.

2. PROFIL REQUIS POUR LE POSTE DE SPECIALISTE EN SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE



